

... le Pôle d'Excellence Régional «Energie 2020»

L'Assemblée Générale du Pôle d'Excellence s'est tenue le 27 mars dernier à Dunkerque. Cette Assemblée fut l'occasion pour les membres de faire le point sur l'année écoulée et de valider le plan d'actions pour l'année 2013. **Thierry DHAINAUT** propose de retenir quelques points saillants de ce programme de travail :

- **l'efficacité énergétique** avec un travail de fond engagé avec les Universités sur les dispositifs de formation au management de l'énergie,
- **l'écologie industrielle** avec la mise en œuvre d'actions collaboratives et le montage de projets européens de recherche appliquée,
- **la méthanisation, le biogaz et l'épuration-injection**, travaux menés avec le concours de GrDF,
- **les énergies renouvelables** avec, en particulier, un travail initié avec la CCI Côte d'Opale sur les **énergies marines**. Le Pôle souhaite, après une première action exploratoire menée sur la zone de Boulogne-sur-Mer, étendre la réflexion sur les énergies marines à l'ensemble du « cordon littoral ». Il ne s'agit pas d'examiner la question uniquement sous l'angle technique mais également sous l'angle socio-économique résumé dans la question : quelles retombées concrètes pour la filière économique industrielle existante ou à venir ?
- enfin, le pôle a relancé, le 1er mars dernier, le groupe de travail régional sur **l'hydrogène**. Une actualisation des différents projets en cours a été effectuée et une réflexion a été lancée sur les opportunités relative à l'hydrogène et aux énergies renouvelables en termes de gestion d'intermittence, de stockage ou encore de réseaux.

« Les thématiques du *pôle Energie 2020* sont au cœur des «*principes rifkiniens* » ! » rappelle **Thierry DHAINAUT**. Le pôle prend naturellement part aux travaux des groupes de travail régionaux mis en place dans le cadre de la « mission Rifkin ». Il s'agira de savoir comment cette réflexion collaborative peut murir au service des stratégies territoriales ? »



Thierry DHAINAUT
Président «Energie 2020»

Pour conclure, **Thierry DHAINAUT** invite les Collectivités locales qui le souhaitent de se rapprocher du Pôle « Energie 2020 » afin d'examiner quels appuis concrets le pôle peut apporter à leurs projets de territoires. Les collectivités peuvent également être candidate pour recevoir des installations-pilotes qui permettront de démontrer la faisabilité technique d'un projet mais également la capacité qu'ont les acteurs régionaux à inventer de nouvelles filières qui associent le monde économique, les territoires et les structures de recherche et d'innovation.

Plus d'infos

Valérie CALMEIN, Directrice Général
Tél : 03 28 51 01 18
valerie.calmein@energie2020.fr
<http://www.energie2020.fr/>